

✓

Réponse de Madame Cécile JODOGNE, Ministre en charge de la politique de la Santé, à la question écrite de Madame Fatoumata SIDIBE, Députée bruxelloise DéFI, concernant « l'hyménoplastie en Région bruxelloise »

Madame la Députée,

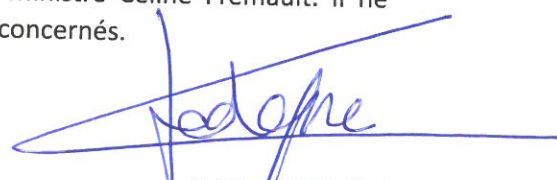
La valorisation de la virginité place un certain nombre de jeunes filles et de femmes dans des situations difficiles qui peuvent lourdement affecter leur vie et leur bien-être psychologique et social. Certaines voient dans le recours à un certificat de virginité ou à l'hyménoplastie une réponse à ces difficultés.

Ces problématiques soulèvent des questions de société telles que la domination masculine, le respect des traditions culturelles et religieuses, le statut de la sexualité des femmes et leur droit à disposer de leur corps.

A ma connaissance, peu d'études et de données quantitatives sont disponibles, ce qui rend le nombre de recours à l'hyménoplastie difficile à estimer. Dans les statistiques de l'INAMI, ce type d'interventions se retrouve dans la même catégorie que d'autres actes de chirurgie plastique posés suite à des circonstances aussi diverses que des accouchements, des accidents ou diverses pathologies. En outre, beaucoup de femmes renoncent au remboursement des prestations afin de conserver leur anonymat. L'étude que vous mentionnez semble donc être la dernière de ce type qui soit disponible en Belgique francophone.

Les professionnels du secteur sont en effet très partagés. Outre les éléments que vous mentionnez, il semblerait que des différences d'éthique, d'appréciation et de comportement se rencontrent selon les différentes structures sollicitées par les femmes concernées (centres de planning familial, centres de santé, hôpitaux, cliniques privées). Le coût pour les patientes peut également varier, allant du montant officiel à plusieurs milliers d'euros.

L'éventuelle mise en place d'un protocole relève des compétences du fédéral et la situation au sein des centres de planning familial relève de la compétence de la Ministre Céline Fremault. Il ne m'appartient donc en aucune façon de rencontrer les professionnels concernés.



Cécile JODOGNE
Ministre, Membre du Collège